



SNUipp-FSU12
Les corniches de Bourran
8, rue de Vienne
12000 RODEZ
Tél : 05 65 78 13 41
Mail : snu12@snuipp.fr

Rodez, le mardi 12 juin 2018

à Monsieur le Directeur Académique
des services de l'Éducation Nationale
de l'Aveyron.

Objet : Modification de la date de la CAPD hors classe

Monsieur le Directeur Académique,

Nous avons pris note du report de la CAPD hors classe au 3 juillet 2018.

A cette occasion, nous réitérons notre demande d'un groupe de travail à ce sujet. En effet, ce dernier pourrait se tenir à l'issue de la CAPD du 19 juin 2018 consacrée à la deuxième phase du mouvement, en lieu et place du temps qui devait être consacré à la CAPD hors classe.

Nous nous permettons d'insister pour obtenir ce groupe du travail car nous pensons que de nombreuses questions concernant les passages à la hors classe restent en suspens et relèvent du dialogue social.

Veillez trouver ci-dessous une liste des questions que nous souhaiterions aborder :

- la méthode, les critères qui président à formulation des avis
- l'application du protocole PPCR qui prévoit une carrière sur au moins deux grades pour toutes et tous, en particulier, les collègues prochainement retraits doivent prioritairement bénéficier de la hors classe
- la prise en compte des carrières "retardées" pour celles et ceux qui ont été institutrices ou instituteurs par rapport à celles et ceux qui ont déroulé une carrière uniquement de PE
- le respect du ratio hommes/femmes
- les critères de départage des exæquos : le SNUipp-FSU12 souhaite que ce soit l'ancienneté générale de service qui prime. Dans de nombreux départements, c'est l'ancienneté dans le corps des PE qui est utilisée, défavorisant à nouveau celles et ceux qui ont été institutrices ou instituteurs.
- le blocage inadmissible pour les campagnes à venir de votre avis quant à la valeur professionnelle dans le cas de collègues qui ne seraient pas promus cette année
- La situation des déchargés à plus de 70 % au regard de la note de service n° 2018-025 du 19/2/2018

Soyez assuré, Monsieur le Directeur Académique, de notre profond attachement au Service Public d'Éducation et au dialogue social.

Pour le SNUipp-FSU12,
Les Co-secrétaires départementaux,
Antoine Cantais

Valérie Tavernier

Handwritten signature of Valérie Tavernier in black ink, appearing as a stylized cursive script.Handwritten signature of Antoine Cantais in black ink, appearing as a stylized cursive script.